

**Zeitschrift:** Jahrbuch / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =  
Annuaire / Société suisse d'études généalogiques

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** - (1979)

**Buchbesprechung:** La famille Perrinjaquet, de Travers : livre de raison et chronique de  
famille [Pierre-Arnold Borel]

**Autor:** Lindau, Joh. Karl

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vom neuen Bearbeiter Ernst W. Alther selbst stammt, ausser der erklärenden Einführung, der zweite Teil des Werkes, die Geschichte der "Familie Bühler von Uzwil (Henau)" und damit auch der Firma durch vier Generationen bis in die Gegenwart. Der Autor stützt sich dafür zusätzlich auf eine handschriftliche "Chronik der Familie Bühler", die offensichtlich ebenfalls vom Verfasser der "Geschichte" Heinrich Bühler stammt, und auf bisher unberücksichtigten Quellen. Es ist ihm so gelungen, "wesentliche neue Aspekte ... aufzudecken und bisherige Auffassungen richtigzustellen" und ein "lebendiges Bild der Familien- und Firmenentwicklung zu zeichnen". An den durch Illustrationen und eine Ahnentafel Adolf Bühlers (geb. 1904) bereicherten Text (S.109-146) schliessen sich 8 Stammtafeln der verschiedenen Zweige an, ferner Register der männlichen Träger des Namens Bühler, der Töchter Bühler, der Ehefrauen Bühler, der Ehegatten der Töchter Bühler und der übrigen Personen, so dass nun der Familie "ein stets griffbereites Nachschlagewerk" zur Verfügung steht, das zudem mit den Wappen der Familie und der beiden Gemeinden Hombrechtikon und Uzwil geschmückt ist.

Joh.Karl Lindau

Pierre-Arnold Borel: La famille Perrinjaquet, de Travers. Livre de raison et chronique de famille, 265 p., La Chaux-de-Fonds 1978.

"J'ai souvent pensé que la plus grande et la plus émouvante histoire serait l'histoire des hommes sans histoire, mais elle est impossible à écrire. Ils sont passés comme des troupeaux d'ombres sur les chemins de la terre, et l'on y chercherait en vain la trace de leurs pas" (Jean Guéhenno). "L'auteur de cette chronique s'est efforcé, à l'aide de documents authentiques, de restituer l'histoire de ces gens qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire du pays, contribuant pourtant à son évolution économique, sociale et religieuse". Ayant présenté en 1976, dans un premier fascicule, sa propre famille Borel, il consacre ce second fascicule à la famille de son arrière-grand-mère Cécile Perrinjaquet (1823-1903). Grâce à une solide documentation, fruit d'un quart de siècle de quête d'archives, Pierre-Arnold Borel "ressuscite" ici, à travers 25 générations, "des centaines d'êtres humains, pour la plupart des oubliés de la grande histoire". Pour y arriver, il s'est intéressé "aux professions artisanales, aux charges publiques, aux contrats de mariage, aux ventes et achats de terres, aux conditions sociales, à la rédaction des testaments, ... aux vivants inventaires de biens" etc. Le nombre de familles, citées dans cet ouvrage, s'élève à 200; elles sont, à quelques exceptions près, toutes originaires du canton de Neuchâtel, de Travers surtout et des autres communes du Val-de-Travers, mais aussi de La Sagne et du Locle d'une part, de Neuchâtel même et de maintes communes entre Le Landeron et Bevaix d'autre part. On ne peut qu'envier le généalogiste neuchâtelois qui, grâce aux riches trésors des Archives de l'Etat de Neuchâtel (dont

l'ouvrage ne rend malheureusement pas compte, v. page 165), est à même d'en retracer l'histoire depuis le 13e siècle jusqu'à nos jours.

Joh.Karl Lindau

Philippe du Puy de Clinchamps: Les grandes dynasties, 128 p., Presses Universitaires de France (Collection "Que sais-je?" No 1178), Paris 1965

L'auteur des volumes sur la noblesse, la chevalerie, le royalisme et le snobisme, parus aussi dans la collection "Que sais-je?", présente maintenant les grandes dynasties, c'est-à-dire les familles qui ont régné au moins jusqu'au XIXème siècle sur une quarantaine de pays. L'Europe, de l'Albanie à la Yougoslavie en passant par l'éphémère Croatie de la dernière guerre, et quelques autres royaumes ou empires d'outre-mer sont passés en revue au moyen de sept rubriques:

1. Géographie et histoire 2. Origines de la dynastie 3. Lois actuelles de dévolution du trône 4. Souverains et prétendants de fantaisie 5. Armoiries 6. Titulature 7. Etat présent. Pour montrer celui-ci, il aurait mieux fait de donner une description, un véritable état des dynastes actuels, sans trop juger les personnages. On croirait que l'auteur n'apprécie que le Liechtenstein. Il ne parle pas des Etats allemands de Hesse, de Bade, ni de la Toscane, de l'Indochine, du Siam.

Voici les pays qui sont entrés en ligne de compte: Albanie, Allemagne, Autriche-Hongrie, Bavière, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chine, Croatie, Danemark, Deux-Siciles, Egypte, Espagne, Ethiopie, Royaume et empire de France, Grande-Bretagne, Grèce, Hanovre, Iran, Italie, Japon, Jordanie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Monaco, Monténégro, Norvège, Parme et Plaisance, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Saxe, Suède, Tunisie, Turquie, Wurtemberg, Yougoslavie.

Louis Barrelet